



Renouveler les actifs agricoles **en transmettant les exploitations**

Une priorité des Régions au service de leurs ambitions agroécologiques, économiques et alimentaires

CRÉDIT PHOTO DE LA COUVERTURE : TDL-NORMANDIE-ALAIN GAUTIER-AGRAM



Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



avec la participation de

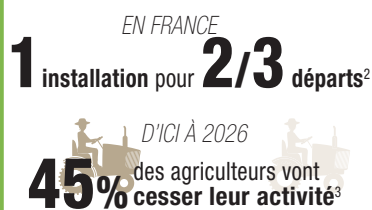


Entre 2000 et 2017, plus d'un tiers des exploitations agricoles a disparu dans l'ensemble des régions ; la main-d'œuvre agricole permanente a diminué de 30 %¹.

Ces chiffres sont connus ; or la situation continue de se détériorer. Pour les Régions, l'enjeu du renouvellement et de l'augmentation des actifs n'est pas simplement agricole.

- ➔ **C'est une urgence économique et sociale**, pour créer de l'activité et de l'emploi, en soutenant un changement de modèle et en maintenant le dynamisme des territoires ruraux.
- ➔ **C'est aussi une urgence environnementale et sociétale**, pour répondre aux aspirations des citoyens qui s'expriment en faveur d'une alimentation de proximité et de qualité, et des modes de production durables et respectueux de l'environnement.

Partout, les Régions se mobilisent aux côtés de leurs partenaires pour permettre de nouvelles installations, maintenir des agriculteurs nombreux et appuyer les transitions. Mais ces efforts se heurtent aux difficultés de transmission des exploitations agricoles à de futurs repreneurs.



Les Régions ont l'opportunité de s'emparer pleinement de cet enjeu de transmission des exploitations, pour accélérer les transitions économiques, environnementales et sociales qu'elles soutiennent.

Plus que de «renouveler les générations», l'enjeu est de retrouver des campagnes maillées de fermes autonomes et durables, mises en valeur par de nombreux actifs qui répondent aux besoins locaux. Il est nécessaire pour cela de renforcer les dispositifs existants pour repérer et sensibiliser les futurs cédants, les accompagner dans leurs projets et les mettre en relation avec des repreneurs, favoriser la transmission du foncier à des nouveaux agriculteurs.

¹. Agreste (2018). Bilan annuel de l'emploi agricole - résultats 2016 et estimations 2017. Chiffres et données Agriculture n°253.

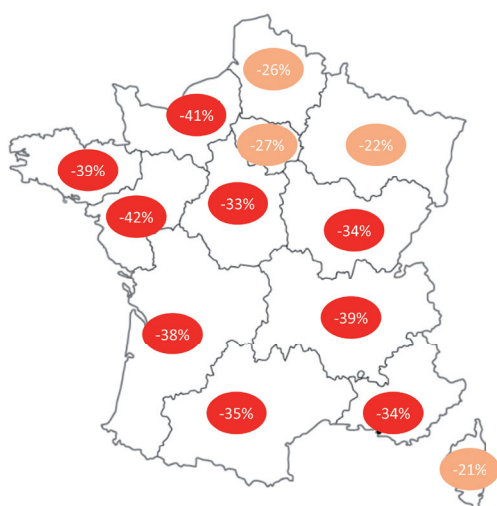
². Conférence de presse de Pascal Cormery, Président de la MSA, 19 juin 2019

³. Avis du Conseil économique, social et environnement (juin 2020) : « Entre transmettre et s'installer, l'avenir de l'agriculture ! »

L'urgence d'agir pour le renouvellement et l'accroissement des actifs agricoles

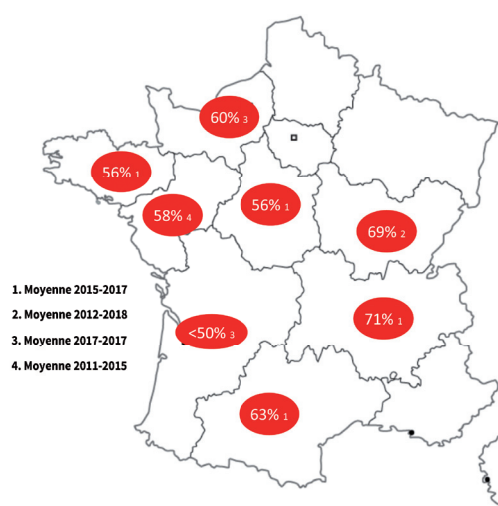
Malgré les efforts consentis, les taux de remplacement restent trop faibles, ne serait-ce que pour garantir un renouvellement des actifs. Le nombre d'exploitations ne cesse de diminuer pendant que leur taille augmente : en 2016, une exploitation agricole dispose en moyenne de 63 hectares, soit 20 hectares de plus qu'en 2000⁴. Pour de nombreuses Régions, le scénario à venir se dégrade encore : en Bretagne 50 % des chefs d'exploitation cesseront leur activité dans les dix ans⁵ ; en Nouvelle Aquitaine, sur la même période c'est 50 % des terres qui changeront de mains⁶.

Diminution du nombre d'exploitations
entre 2000 et 2016



SOURCE : BILAN ANNUEL DE L'EMPLOI AGRICOLE, AGRISTE 2019

Taux de remplacement
(Départs/Installations)



1. Moyenne 2015-2017
2. Moyenne 2012-2018
3. Moyenne 2017-2017
4. Moyenne 2011-2015

SOURCE : COMPILEMENT À PARTIR DES DONNÉES DISPONIBLES DES OBSERVATOIRES RÉGIONAUX INSTALLATION-TRANSMISSION

Face à ce constat, les Régions peuvent légitimement s'interroger sur :

- ➔ les risques de compromettre les priorités alimentaires qu'elles portent sur leur territoire,
- ➔ les possibilités de réussir les transitions agricoles nécessaires, en particulier à relever les défis écologiques et climatiques,
- ➔ l'attractivité et le dynamisme de la vie sociale dans les territoires ruraux.

LES TRANSMISSIONS DES EXPLOITATIONS AGRICOLES : UN PAN DÉLAISSÉ DES POLITIQUES PUBLIQUES

La priorité des politiques publiques (européennes, nationales, régionales) a jusqu'ici été donnée au soutien du parcours à l'installation pour les nouveaux agriculteurs. Malgré cela, le nombre de nouveaux installés stagne depuis 2010.

L'actuelle Politique Agricole Commune (PAC) consacre environ 2% de son budget au soutien des jeunes installés, notamment à travers la Dotation Jeune Agriculteur (DJA). Mais ces fonds manquent souvent de cohérence avec les politiques pour la transmission des fermes ou l'encadrement du foncier⁷. Depuis qu'elle existe, la DJA a favorisé des installations sur un système agricole spécialisé et très capitalisé, voué à l'agrandissement, rendant

4. INSEE : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3676823?sommaire=3696937>
5. https://www.bretagne.bzh/app/uploads/BP20_Rapport_M02_fascicule-s%C3%A9par%C3%A9.pdf
6. <https://territoires.nouvelle-aquitaine.fr/actualites/allouer-faciliter-lacces-aux-terres>
7. Atlas de la PAC 2019, Pour une Autre PAC. <https://pouruneautre.pac.eu/atlas-de-la-pac/>

les fermes difficilement transmissibles. Par ailleurs de nombreux candidats à l'installation sont exclus des aides par la limite d'âge de 40 ans. Seulement un tiers des installations en France se fait avec l'appui de la Dotation Jeunes Agriculteurs !

D'autres dispositifs de la PAC ont des effets pervers sur la transmission. Le principe des aides surfaciques ou aides à l'hectare a notamment beaucoup incité à l'agrandissement des exploitations. De plus, un agriculteur partant en retraite peut, sous certaines conditions, continuer à toucher ses Droits à paiement de base s'il conserve une partie de son foncier agricole. Si ce dispositif pallie en partie à des retraites agricoles trop faibles, il favorise des phénomènes de rétention foncière qui nuisent à la transmission.

– L'absence de politique publique ambitieuse pour la transmission favorise le statu quo –

Pour un agriculteur proche de la retraite, céder son exploitation représente un ensemble de choix et de décisions difficiles : comment vendre au prix juste malgré la faiblesse des retraites agricoles ? Comment anticiper la réorientation de leur ferme pour imaginer d'autres scénarios de reprise qu'à l'identique ?

La transmission d'une exploitation représente également une forte charge émotionnelle : c'est la cession d'un outil de travail façonné tout au long de sa carrière, mais aussi souvent (ou idéalement) de son habitation. Le repérage d'un repreneur est fréquemment un parcours semé d'embûches qui ne permet pas toujours de trouver le futur exploitant à qui confier sereinement la poursuite ou la transformation de ses activités. Beaucoup ne cherchent pas de repreneurs, convaincus que leur ferme n'est pas transmissible. En l'absence de politique publique complète et efficace pour faciliter les transmissions, de très nombreuses terres partent à l'agrandissement, favorisant bien souvent l'expansion du modèle agricole conventionnel.

LES RÉGIONS S'ENGAGENT DE MANIÈRE CROISSANTE SUR LE RENOUVELLEMENT DES ACTIFS

Certaines Régions interviennent de longue date pour soutenir le renouvellement des actifs. Elles sont depuis 2016 co-gestionnaires du programme national d'Accompagnement à l'Installation et à la Transmission en Agriculture (AITA), impliquées directement dans son adaptation, son opérationnalisation et son financement. Dans leur majorité, elles financent dans ce cadre des activités de communication, de conseil, de préparation à l'installation ou de suivi des premières années d'exercice. Nombre d'entre elles développent en parallèle des initiatives pour pallier les manques des cadres nationaux et européens :

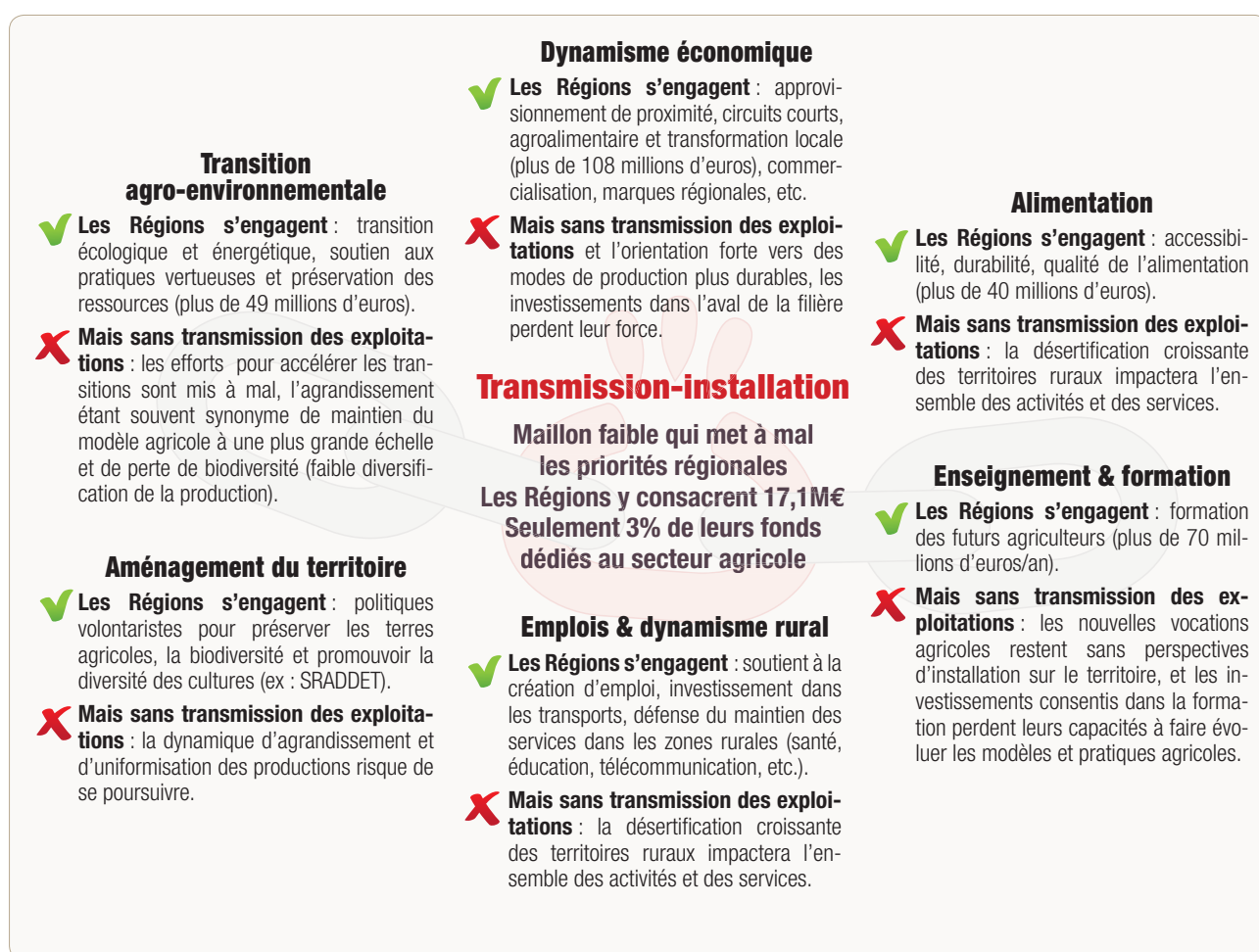
- **Soutien à la trésorerie**
- **Prêts d'honneur ou aides à l'investissement des nouveaux installés**
- **Aides à l'acquisition ou à la cession du foncier agricole**
- **Soutien aux espaces-test**

La Région Occitanie a ainsi mis en place une subvention de 1 500€ par porteur de projet hors cadre familial pour l'accompagnement en test d'activité agricole.

Les aides à la transmission des exploitations quant à elles restent bien souvent cantonnées à des dispositifs de conseils ponctuels et sont trop faiblement dimensionnées pour répondre aux enjeux.

La transmission des exploitations : levier essentiel au service des priorités politiques régionales

Les Régions déploient des politiques volontaristes pour soutenir des activités innovantes, appuyer les transitions énergétiques et climatiques, favoriser des circuits alimentaires de proximité et dynamiser les territoires, pour créer des emplois durables et non délocalisables. Ces orientations reposent sur le postulat d'un monde agricole dynamique, diversifié, ancré dans l'économie du territoire et y participant activement, s'engageant sur des modèles de production, de transformation et de commercialisation durables et résilients. Mais en l'absence d'une action politique forte en faveur de la transmission, ces efforts sont freinés, voire profondément remis en question.



SOURCE DES DONNÉES CHIFFRÉES : « LES CHIFFRES CLÉS DES RÉGIONS », RÉGION DE FRANCE, 2018.

– Favoriser les transmissions-installations au service des ambitions alimentaires du territoire –

En Occitanie, le « Pacte régional pour une alimentation durable » adopté en décembre 2018 veut œuvrer pour le maintien d'une agriculture dynamique et d'un potentiel nourricier des territoires. Parmi les enjeux relevés, la facilitation de l'accès au foncier et le développement de l'installation agricole pour favoriser la « révolution alimentaire » qui est au cœur de cette stratégie régionale.

La transmission des exploitations : une opportunité pour accélérer les transitions

La transmission d'une exploitation est l'occasion d'une véritable accélération de transition agricole, économique et alimentaire sur un territoire. Lors d'une transmission-reprise, le champ des possibilités qui s'ouvre est immense ; il dépend néanmoins des orientations données par les Régions.

Transmission à une ou plusieurs exploitations

- ✔ Permettre l'installation d'un ou de plusieurs nouveaux agriculteurs (en cas de restructuration).
- ✔ Favoriser l'évolution des pratiques agricoles en cohérence avec les priorités régionales (agriculture bio, circuits de proximité).
- ✔ Préserver le bâti et favoriser l'accessibilité du foncier agricole.
- ✔ Maintenir des services pour la collectivité (approvisionnement et accessibilité d'une alimentation de qualité, lien social, services environnementaux, etc.).
- ✔ Faciliter la création d'activités non agricoles dans les corps de fermes.

(Ces enseignements sont tirés d'une étude approfondie d'InPACT sur 17 cas de transmission-restructuration⁸.)

Agrandissement des exploitations voisines

- ✘ Perte d'actif agricole sur le territoire et affaiblissement de la politique d'installation : chaque fois que 53 hectares (équivalent à 4 petites fermes) sont absorbés par une ou plusieurs exploitations, c'est l'équivalent d'un emploi (1 UTA) sur le territoire qui est perdu⁹.
- ✘ Démantèlement de la ferme, le bâti étant souvent délaissé.
- ✘ Maintien du modèle agricole industriel à une plus grande échelle (même si celui-ci peut être en transition).
- ✘ Souvent synonyme de perte de biodiversité et de services locaux car l'agrandissement se fait souvent au détriment de la diversification de la production.
- ✘ Perte possible des investissements publics réalisés si l'ancienne exploitation souscrivait à des aides à la transition.

⁸ Livret InPACT « Des idées pour transmettre : Si on restructurerait les fermes ? » : <https://www.civam.org/ressources/type-de-document/dossiers-thematiques/des-idees-pour-transmettre-si-on-restructurerait-les-fermes/>



FREDDY LE SAUX, TERRE DE LIENS LIMOUSIN

RESTRUCTURER LES FERMES POUR INSTALLER PLUS D'ACTIFS



Des idées pour transmettre
Si on restructurait les fermes ?

À consulter : le livret d'InPACT
*Des idées pour transmettre :
Si on restructurait les fermes ?*
[https://www.civam.org/ressources/type-de-document/
dossiers-thematiques/des-idees-pour-transmettre-si-on-
restructurait-les-fermes/](https://www.civam.org/ressources/type-de-document/dossiers-thematiques/des-idees-pour-transmettre-si-on-restructurait-les-fermes/)

Les transmissions d'exploitations sont des moments privilégiés pour envisager des restructurations dans l'objectif de permettre l'installation de plusieurs exploitants sur une ferme. Ces restructurations peuvent ainsi répondre à l'inadéquation entre les exploitations à céder et les recherches des repreneurs, que ce soit en termes de surface recherchée, mais aussi de système de production envisagé (par exemple créer de nouveaux ateliers de productions complémentaires : céréales, maraichage, arboriculture, plantes à parfums, aromatiques et médicinales, etc.).

Le Réseau InPACT accompagne ces restructurations et dispose d'expériences nombreuses à mettre au service des politiques régionales. Ces restructurations doivent permettre aux fermes d'être reprises et aux repreneurs, à travers le partage du capital existant, de retrouver de l'autonomie, de l'emploi et si besoin de la diversité dans les activités de la ferme. Elles peuvent également être l'opportunité d'insérer une activité non-agricole permettant de valoriser les bâtiments.

APPUYER LA TRANSFORMATION DES MODÈLES AGRICOLES

L'appui des Régions est crucial pour orienter les reprises d'exploitations vers des modèles agricoles plus durables, respectueux de l'homme et de l'environnement. Elles peuvent ainsi soutenir les investissements sur des technologies qui favorisent l'autonomie et la souveraineté techniques des nouveaux paysans ainsi que l'adaptation aux enjeux agroécologiques actuels (agro-équipements, technologies et bâtis auto-construits et performants sur le plan environnemental, soutenir les innovations paysannes, etc.). Cela implique d'investir également sur le plan humain, pour

favoriser la réappropriation de ces savoir-faire par l'échange entre pairs, l'accompagnement par des tiers et la formation.

L'étude « ActifAgri » publiée en 2020 par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation montre que ces orientations favorisent également l'emploi dans les exploitations, en particulier dans les exploitations biologiques qui emploient davantage que les fermes conventionnelles en production laitière, en maraichage de plein air, en viticulture et en grandes cultures¹⁰.

– Des Régions s'engagent en faveur des installations de projets agricoles respectueux de l'environnement –

En Nouvelle-Aquitaine, la feuille de route « Néo Terra » dédiée à la transition énergétique et écologique a l'ambition d'orienter l'installation et de former les futurs professionnels vers l'agroécologie en particulier à travers le dispositif Alter'NA, qui veut faciliter les investissements destinés à faire évoluer les pratiques agricoles.

Plusieurs Régions ont également mis en place des initiatives spécifiques afin de favoriser les installations en agriculture biologique ou agroécologie, qu'il s'agisse des bonifications régionales de la Dotation Jeunes Agriculteurs (par exemple en Région Normandie, Pays de la Loire ou en Région Sud Provence-Alpes Côte d'Azur), de dispositifs de soutien à la trésorerie ou d'aides aux investissements pour favoriser l'installation des exploitations biologiques (par exemple en Région Bretagne, Grand Est, Normandie, Occitanie ou Pays de la Loire).

¹⁰. ActifAgri – Transformation des emplois et des activités en agriculture (2020). <https://agriculture.gouv.fr/actifagri-de-emploi-lactivite-agricole-determinants-dynamiques-et-trajectoires>

Des actions prioritaires pour agir sur les transmissions

Au-delà des aides techniques et financières proposées aux cédants, il apparaît nécessaire de mettre en place des accompagnements sur le long terme. Il est également nécessaire d'agir résolument sur la question foncière, en proposant des dispositifs complets facilitant l'accès aux terres pour des personnes souhaitant s'installer en agro-écologie, et répondre ainsi à la demande sociétale grandissante.

MISER SUR L'ACCOMPAGNEMENT DANS LA DURÉE DU BINÔME CÉDANT-REPRENEUR

Les moyens humains mobilisés pour l'animation et l'accompagnement des installation-transmissions ressortent comme des facteurs déterminants des résultats atteints, des actions de repérage des futurs retraités et de sensibilisation jusqu'au suivi post-installation.

➔ Accompagner sur la durée :

les dispositifs d'accompagnement se limitent trop souvent à des audits ou diagnostics d'exploitations à céder, couplés parfois à des prestations de conseils juridiques et techniques ou aux incitations à l'inscription au Répertoire Départ Installation (RDI). Cependant, l'expérience des membres d'InPACT montre que ces accompagnements nécessitent un temps long, pour aider les futurs cédants à construire un projet de vie pour la retraite, pour prendre en compte les aspects psychosociaux, rendre possibles les projets de restructuration des exploitations, etc.

➔ Accompagner le cédant, le futur agriculteur, et le binôme cédant-repreneur :

l'enjeu est de faciliter les rencontres entre des individus qui ont chacun leur histoire, leur parcours singulier, leur vision du métier d'agriculteur, jusqu'à trouver un accord pour la réalisation de leurs projets. Le RDI est un outil utile, mais loin d'être suffisant pour répondre aux besoins. Il doit être complété par d'autres approches, portées par une diversité d'acteurs afin de multiplier les chances des cédants et repreneurs de trouver des dispositifs qui leur correspondent. Pour faciliter les rencontres, la mutualisation des réseaux des structures d'aide et d'accompagnement est un levier puissant, que les membres d'InPACT privilégient.



KARINE SIRGANT

CRÉER DES DISPOSITIFS COMPLETS FACILITANT LA TRANSMISSION DU FONCIER AGRICOLE

La question du foncier est un enjeu central de la transmission. Pour le cédant, la vente du foncier vient compléter une retraite agricole souvent faible. Pour l'exploitation, il en va de son unité et de sa cohérence, par une transmission d'un seul tenant ou non, l'intégration des bâtiments dans la transmission, etc. Pour les repreneurs, souvent non issus du milieu agricole, l'accès au foncier reste le principal frein à l'installation, le prix de vente étant souvent déconnecté de leurs capacités financières.

Comment favoriser des installations plutôt que l'agrandissement de fermes voisines ? Définir le prix juste et faciliter le rachat d'une exploitation par les repreneurs ? Comment dissocier le temps de la transmission et de l'installation ?



PRUNEAUULT - IMPACT

➔ **Soutenir la recherche et la maîtrise des coûts d'accès au foncier**

- en portant les actions de veille foncière ;
- en finançant la recherche et l'acquisition de foncier ;
- en se portant garant des fermages.

➔ **Faciliter l'acquisition du foncier pour des porteurs de projets en agro-écologie**

- en multipliant les solutions de stockage du foncier ;
- en mettant en place des outils financiers ad hoc ;
- en renforçant les structures de portage foncier sur le territoire.

➔ **Participer à la régulation du marché** en finançant des outils de la politique de régulation foncière par des ressources publiques.

– Des Régions s'engagent pour faciliter la transmission du foncier agricole –

La Région Nouvelle Aquitaine communique sur un dispositif articulant quatre outils destinés à faciliter l'installation et la transmission des exploitations agricoles :

- **stockage et portage du foncier**
- **garantie de fermage et préemption avec révision de prix qui permet de limiter le prix des terres agricoles.**

La Région Sud propose également des solutions de portage, mais également l'appui à la régulation du marché, des initiatives de protection des espaces agricoles et de remise en cultures de parcelles, ainsi que le soutien à la création de hameaux agricoles.

3 piliers

pour une stratégie volontariste des Régions

Les Régions doivent faire de la transmission des exploitations un levier pour installer des actifs plus nombreux sur leurs territoires et accompagner les transitions agroécologiques, alimentaires, et environnementales qu'elles poursuivent.

FAIRE DE LA TRANSMISSION DES EXPLOITATIONS UN AXE PRIORITAIRE DES POLITIQUES RÉGIONALES POUR INSTALLER PLUS D'ACTIFS SUR LES TERRITOIRES

Dans cette optique les dispositifs de conseil et d'accompagnement doivent être fortement renforcés dans l'ensemble des Régions, les critères d'éligibilité aux aides et dispositifs régionaux simplifiés et articulés avec des aides spécifiques sur certains pans délaissés (notamment la restructuration des exploitations ou l'aide à la transmission du foncier).

FAIRE DE LA POLITIQUE D'INSTALLATION-TRANSMISSION RÉGIONALE UN LEVIER POUR LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

FAIRE DE LA RÉGION UN ACTEUR CENTRAL DES POLITIQUES D'INSTALLATION-TRANSMISSION À TOUTS LES NIVEAUX (EUROPÉEN, NATIONAL, RÉGIONAL ET LOCAL)

Le repérage pro-actif des futurs cédants

pour identifier, communiquer et sensibiliser les futurs cédants aux enjeux de la transmission et les engager dans le processus.

L'accompagnement personnalisé, sur la durée et par des acteurs diversifiés :

- de chaque partie-prenante : futur cédant et du futur repreneur pour leur permettre de murir leurs projets ;
- du couple cédant-repreneur(s) pour favoriser l'émergence d'un projet commun.

La restructuration des exploitations pour démultiplier les installations :

répondre à l'inadéquation entre les exploitations à transmettre et les projets des repreneurs, en soutenant une reconfiguration des exploitations pour faciliter leurs reprises.

Le soutien à la transmission du foncier

par des actions de veille foncière, de stockage et de portage, de garanties au fermage, de régulation du marché foncier, de préservation et de protection des terres agricoles.

Des dispositifs d'aides favorisant les transitions agroécologiques

en orientant les investissements sur des technologies qui favorisent l'autonomie et la souveraineté techniques des nouveaux paysans ainsi que l'adaptation aux enjeux agroécologiques actuels.

L'accompagnement humain pour se ré-appropriier les savoir-faire

Au sein de la Région

une meilleure coordination des services impliqués dans les enjeux de transmission-installation et des dispositifs d'aides qu'ils déploient.

Au niveau européen

l'évolution du cadre de la DJA pour mettre l'accent sur la transmission et l'accompagnement. Intégrer pleinement les objectifs de renouvellement des actifs par le soutien aux transmissions et à la restructuration des exploitations dans les futures politiques régionales.

Entre les Régions

la création d'un cadre de mutualisation et d'échange, porté par Régions de France, ouvert aux élus et aux techniciens, et bénéficiant d'apports de structures extérieures diversifiées.

Avec les échelons infrarégionaux et acteurs présents sur le territoire

le développement d'une approche territoriale permettant une meilleure coordination avec les acteurs politiques, institutionnels, et techniques à même d'apporter une réponse locale aux enjeux de transmission

Avec les services de l'État

la meilleure coordination entre les conseils régionaux et les Draaf et l'affirmation du leadership politique des Régions au sein des CRIT, en défendant la participation de tous les acteurs.

QUI EST INPACT ?

Créé en 2004, InPACT est un collectif d'associations et de réseaux aux approches diversifiées et complémentaires qui couvrent la complexité des champs d'exploration du développement agricole et territorial. Nous sommes unis pour provoquer une véritable transition agricole. Nous portons un projet de société orienté vers une souveraineté alimentaire avec des paysans et paysannes satisfaits de leurs conditions de vie et de travail.

InPACT et ses membres accompagnent les acteurs de ces changements en agissant sur le terrain à travers la formation, l'étude, le partage d'expériences, l'information et l'évaluation. Notre collectif revendique des moyens publics qui redonnent de l'autonomie aux paysans, de la valeur ajoutée sur les fermes, du lien social et une plus forte préoccupation environnementale alors que ces deniers sont aujourd'hui trop captés par la seule approche de production de masse. Au niveau national, il regroupe 10 réseaux associatifs : FADEAR, Réseau CIVAM, InterAFOCG, Accueil Paysan, MRJC, MIRAMAP, Terre de Liens, L'Atelier Paysan, Solidarité Paysans, Nature et Progrès. Partageant de nombreuses valeurs communes avec les organisations membres de InPACT, Le RENETA, Réseau National des Espaces-Test Agricoles, a également participé à l'élaboration cette publication.

Contact

InPACT National
www.agricultures-alternatives.org
contact@pole-inpact.fr

InPACT en régions

Des pôles InPACT existent dans plusieurs régions. Ils regroupent tout ou partie de ces partenaires, et d'autres de dimension locale partageant les mêmes valeurs.



Accompagner la transition agricole en favorisant le renouvellement des actifs : Différents axes de travail pour soutenir des transmissions nombreuses dans des campagnes vivantes

Quelles sont les ressources sur l'installation et la transmission ?



Des idées pour transmettre : Si on restructurait les fermes ?



Des idées pour transmettre : Les dynamiques territoriales qui soutiennent la transmission